



L'AGGLO RECRUTE : CHARGE(E) DE MISSION HABITAT SOCIAL

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE :

Territoire composé de 6 communes et regroupant plus de 130 000 habitants la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral recrute un chargé(e) de mission habitat social.

Au sein de la **Cellule Planification et Habitat**, sous la **direction de la Responsable Habitat Planification et Développement Social** de la Direction de l'Habitat de l'Aménagement et de la Mobilité, il/elle sera en charge de la conduite des missions en lien avec le Parc social et l'accession sociale.

L'équilibre social de l'habitat constitue une compétence obligatoire de l'EPCI suite à son passage en agglomération le 1^{er} janvier 2014. Le chargé(e) de mission met en œuvre et suit, avec l'appui de sa responsable, les actions du **Programme Local de l'Habitat 2020-2025** concernant le parc de logement social et l'accession sociale.

Ses missions se font en étroite collaboration au sein de la cellule Habitat, avec le chef de projet habitat indigne et la cellule développement social territorial ; notamment pour le suivi de la construction neuve de logements sociaux et la production d'offres destinées à des publics spécifiques ou sur des modes de production alternatif (habitat inclusif, groupé, etc.). Elles se font également en lien étroit avec les services de renouvellement urbain des communes de la CACL.

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE :

- Participer à l'animation de la Conférence Intercommunale de l'Habitat ;
- Conduire, suivre et animer de la programmation de logements (social et abordable) ;
- Assurer une veille sur l'évolution du parc existant et le développement de l'offre neuve (qualification de l'offre /niveaux de loyer, typologie des logements) et participer au renforcement de l'observatoire local de l'habitat ;
- Elaborer et suivre les conventions d'application du PLH sur les volets logement social et accession sociale ;
- Participer à la mise en application et au suivi de la garantie d'emprunt en lien avec les communes et à la définition des contreparties demandées aux bailleurs sociaux ;
- Participer à la mise en œuvre d'une politique foncière et immobilière intercommunale ;
- Suivre le dispositif de soutien à l'accession sociale (suivi projet/ gestion budgétaire et comptable) ;
- Suivre le dispositif d'intermédiation locative en location sous-location (« Soliloc location solidaire ») ;
- Mise en application du règlement d'intervention habitat (suivi administratif, technique, juridique et financier) ;
- Consolider et suivre les objectifs du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur et des dispositifs sous-jacents (gestion partagée, charte



de mutation, charte de relogement, réseau d'accueil et d'information des demandeurs de logement social, etc.) ;

- Animer et suivre les objectifs de la Convention Intercommunale d'Attribution (critères d'attributions prioritaires de logement, suivi statistique des demandes et des attributions en lien avec la mise en œuvre des accords issus de la CIH) ;
- Participer à la définition d'un cadre intercommunal de gestion des relogements en lien avec le Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne et le Chef de projets Habitat Indigne ;
- Suivre et accompagner les projets de logement et de structures d'hébergement de publics spécifiques ;
- Coordonner les dispositifs d'information et de médiation sur le droit au logement ;
- Animer le partenariat avec les acteurs de l'habitat dont les bailleurs sociaux (notamment dans le cadre de l'élaboration et du suivi des CUS) ;
- Assister les communes dans la définition de leurs projets logements en cohérence avec le PLH ;
- Assurer le suivi des études et des projets de renouvellement urbain des communes, en lien avec la stratégie intercommunale en matière d'habitat.

NB : Les activités ci-dessus pourront être adaptées en fonction des besoins du service. L'agent peut être appelé à intervenir pour la réalisation de toute autre activité qui lui serait demandée par son supérieur hiérarchique.

PROFIL RECHERCHE

➤ **QUALIFICATION / FORMATION :**

- Titulaire : sur le grade d'ingénieur territorial avec expérience ou débutant dynamique et très motivé
- Contractuel : Formation initiale de Bac+5 Aménagement du territoire /Urbanisme / Habitat
- Permis B exigé

➤ **COMPETENCES TECHNIQUES :**

- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Connaissance du cadre réglementaire des politiques publiques de l'habitat et du logement, des acteurs de l'habitat, de la gestion patrimoniale du parc social et des modes de financement des opérations d'habitat et des équilibres d'opération ;
- Connaissance du secteur de l'offre de logements spécifiques (résidence sociale, résidence accueil, pension de famille, intermédiation locative, etc...).

➤ **SAVOIR-FAIRE :**

- Management de projets et aisance relationnelle notamment pour l'animation du partenariat ;
- Aisance avec l'environnement des collectivités territoriales (compétences juridiques, financières, fonctionnement) ;
- Expérience dans le montage d'opérations d'habitat ;
- Aptitude à analyser les enjeux des projets de logement sur les plans urbanistique, techniques, économique, qualitatif et de la durabilité.

➤ **SAVOIR-ETRE :**

- Rigueur ;
- Sens de l'organisation et méthodologie ;



- Sens relationnel ;
 - Sens de l'initiative ;
 - Réactivité, capacité d'adaptation, pragmatisme ;
 - Travail en équipe ;
 - Aisance et qualité relationnelle.
-

CONTACT :

Envoyer votre candidature (lettre motivation et CV), à l'attention de Mme La Présidente de la CACL :

- Par mail : recrutements@cacl-guyane.fr
- Par courrier : CACL - 4, Esplanade de la Cité d'Affaire - CS 36029 - 97 357 MATOURY CEDEX

